

Commune de Val-de-Ruz
Révision des plans d'alignement

Enjeux du PAL et *objectifs des alignements*

20.11.2025

Les « enjeux du PAL » sont les mesures urbanistiques fixées par les instruments du PAL. Ils sont identifiés dans le tableau et sur le plan par des couleurs et une inscription, qui correspond généralement au numéro de la mesure au PAL. Les « objectifs des alignements » correspondent au rôle des alignements dans la mise en œuvre concrète de ces mesures. Ils sont identifiés en italique dans le tableau.

Boudevilliers

Patrimoine

PSites (PCAZ) : protection des composantes du site (bâtiments, jardins, vergers et tilleul central), périmètre d'évolution des constructions

RACN (PCAZ) : bâtiments protégés

Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site

Espace public

U-3 (PDA) : projet urbain mixte, avec réaménagement de la rue Sous le Chêne en zone de rencontre et réaménagement de l'espace-rue de la Rue Centre du village

Objectif : requalifier l'espace-rue / l'espace public

Mobilité douce

BO-2 (PDMD) : sécurisation du carrefour pour les traversées piétonnes et cyclistes

BO-3 (PDMD / PE) : sécurisation de la traversée de la route cantonale

BO-4 (PDMD) : création d'un chemin piéton interquartier

→ pas de chemin ni de servitude

BO-5 (nouvelle mesure) : aménagement d'un itinéraire cycliste alternatif reliant le Groupe E à Boudevilliers et à l'itinéraire cycliste SuisseMobile n°22

C11-h (PDMD / PDCMC) : amélioration de l'accès à la piste cyclable

Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité

Activités, équipements publics

U-7 (PDA / PCAZ) : aménagement d'une déchetterie unique / extension du SCAN

Objectif : organiser la desserte et réserver les espaces fonctionnels

Cernier

Patrimoine, urbanisme horloger

PSites (PCAZ) : protection des composantes du site (bâtiments, jardins bordés au sud par des murets ou barrières, jardins à l'inventaire ICOMOS, biodiversité riche), périmètres d'évolution des constructions

Damier : préservation de la structure urbaine en damier caractéristique de l'urbanisme horloger

RACN (PCAZ) : bâtiments protégés

Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site

Espace public

U/M-6 (PDA) : requalification du centre de village en aménageant une place centrale attractive et polyvalente, en remplaçant l'aire de stationnement par la gare des bus (si elle devait subsister) et en réaménageant l'espace-rue de la Rue de l'Epervier et la Rue Frédéric Soguel

Objectif : requalifier l'espace-rue / l'espace public

Densification

7 (U-3 PDA / PCAZ) : développement du secteur Entre Les Monts, soumis à PQ, et suppression de l'alignement obsolète

Objectif : garantir la densification

Mobilité douce

A3-d1 (PDMD) : aménagement de bandes cyclables (chaussée avec voie centrale banalisée possible selon le trafic et la vitesse)

A3-e (PDMD) : aménagement de bandes cyclables en localité et de pistes cyclables hors localité

B4-a (PDMD) : amélioration des accès à la piste cyclable

C11-ja (PDMD) : sécurisation des traversées piétonnes et cyclistes (chemin d'accès à la piscine)

CE-1 (PDMD) : requalification du carrefour pour les déplacements piétonniers

CE-9a (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité

CE-10 (PDMD) : création d'un chemin piéton interquartier, en relation avec le pôle de gare

→ axe Ouest-Est : chemin aménagé, DP

→ axe Nord-Sud : chemin partiellement aménagé, servitudes de passage privé (R103/24, R231/52, RS1211)

CE-11 (PDMD) : création d'un chemin piéton interquartier, en relation avec le pôle de gare

→ pas de chemin, ni de servitude

FO-11 (PDMD) : aménagement d'une piste cyclable

Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité

Activités, équipements publics

U-7 (PDA / PCAZ) : extension de l'école secondaire de La Fontenelle

U-8 (PDA / PCAZ) : extension du pôle de développement économique régional (HIFI FILTER SA)

U-9 (PDA / PCAZ) : planification du pôle de gare

Objectif : organiser la desserte et réserver les espaces fonctionnels

Chézard-Saint-Martin

Patrimoine

PSites (PCAZ) : protection des composantes du site (bâtiments, transition forte avec la zone agricole, vergers haute qualité, jardins clos), périmètres d'évolution des constructions

RACN (PCAZ) : bâtiments protégés

Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site

Densification

8a (U-3 PDA / PCAZ / programme d'équipement) : développement du secteur Les Oeuches, soumis à PQ, et aménagement d'un accès par le bf 3270 depuis la Route de la Taille ou le bf 2631 depuis la Rue du Grand-Chézard

8b (U-3 PDA / PCAZ) : développement du secteur Saint-Martin, soumis à principes de planification

8d (U-3 PDA / PCAZ / programme d'équipement) : développement du secteur Derrière l'Eglise, soumis à PQ, et élargissement de l'accès par le Chemin des Courtes-Raies / Chemin du Blu

8f (U-3 PDA / PCAZ) : développement du secteur Les Berchins, soumis à principes de planification

8c, 8e (U-3 PDA / PCAZ) : développement des secteurs Sous la Ville et Fin du Blu, soumis à principes de planification

8h (U-3 PDA / PCAZ) : développement du secteur Petit Chézard avec obligation d'établir un concours de projet

Objectif : garantir la densification

Mobilité douce

CSM-5a / CSM-11a (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité

CSM-9 (PDMD) : création d'un chemin piéton en lien avec le secteur de développement Les Oeuches

→ pas de chemin, ni de servitude

CSM10, CSM 11 (PDMD) : création de chemins piétons interquartiers

→ CSM10 : pas de chemin, ni de servitude

→ CSM 11 : pas de chemin, ni de servitude

IL-1 (PDMD) : sécurisation des déplacements piétons (par ex. modération de la vitesse, travail sur l'ambiance-rue)

Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité

Coffrane

Espace public

CO-4 (PDMD) : création d'une zone de rencontre devant l'école

Objectif : requalifier l'espace-rue / l'espace public

Mobilité douce

CO-1a (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité

E4-b, E4-c (PDMD) : sécurisation des déplacements cyclistes

Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité

Dombresson

Patrimoine

PSites (PCAZ) : protection de la substance patrimoniale existante, en particulier les vergers et jardins de haute qualité

RACN (PCAZ) : bâtiments protégés

Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site

Espace public

U/M-6 (PDA) : valorisation du centre du village en marquant l'espace-rue entre la poste, le restaurant et l'épicerie et en menant une réflexion sur l'accès des véhicules, le stationnement et l'arborisation de la cour d'école

Objectif : requalifier l'espace-rue / l'espace public

Densification

9a, 9b, 9e, 9f (U-3 PDA / PCAZ) : développement des secteurs Sur Vuarran, Les Quarres, La Champey et Les Empétières, soumis à principes de planification

9c (U-3 PDA / PCAZ) : développement du secteur Vergers Montmollin, soumis à PQ

9d (U-3 PDA / PCAZ / programme d'équipement) : développement du secteur La Boverie, soumis à principes de planification, et aménagement de l'accès par le bf 2769

Objectif : garantir la densification

Mobilité douce

DO-3a (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité

DO-9 (PDMD) : création d'un chemin piéton en lien avec le secteur de développement Sur Vuarran

→ chemin aménagé, servitudes de passage privé (R622/80, R1864)

DO-12 (PDMD) : création d'un chemin piéton en lien avec le secteur de développement La Boverie

→ pas de chemin, servitudes de passage privé (R623)

IL-2 (PDMD) : sécurisation des déplacements piétonniers (par ex. modération de la vitesse, travail sur l'ambiance-rue)

Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité

Activités, équipements publics

U-8 (PDA / PCAZ) : extension de la zone d'activités économiques de La Loie

Objectif : organiser la desserte et réserver les espaces fonctionnels

Engillon

Patrimoine

PSites (PCAZ) : protection des composantes du site (bâtiments, transition forte avec la zone agricole, vergers haute qualité, jardins clos), périmètre d'évolution des constructions

RACN (PCAZ) : bâtiments protégés

Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site

Mobilité douce

EN-6 (PDMD) : sécurisation du carrefour pour les piétons et les cyclistes

Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité

Fenin

Patrimoine

RACN (PCAZ) : bâtiments protégés

Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site

Espace public

U/M-6 (PDA) : requalification du centre de village en valorisant ses composantes (anciens murs, fontaines, arborisation, bâtiments) et en renforçant la continuité jusqu'à l'arrêt de bus, dans le cadre des travaux de la route cantonale

Objectif : requalifier l'espace-rue / l'espace public

Mobilité douce

FVS-1b (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité

Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité

Fontainemelon

Patrimoine
RACN (PCAZ) : bâtiments protégés
<i>Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site</i>
Espace public
U-3 (PDA) : projet urbain mixte soumis à PS, avec l'amélioration de la connexion du centre d'achat à l'Avenue Robert, la révision des accès et du stationnement et la valorisation des surfaces libérées par de nouvelles constructions et des espaces arborisés de qualité
<i>Objectif : requalifier l'espace-rue / l'espace public</i>
Densification
6a (U-3 PDA / PCAZ) : développement du secteur Les Coeudriers, soumis à PQ, et suppression des alignements obsolètes
<i>Objectif : garantir la densification</i>
Mobilité douce
FM-2, FM-3 (PDMD) : sécurisation des déplacements piétons (par ex. modération de la vitesse, travail sur l'ambiance-rue)
FM-4 (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité
FM-8 (PDMD) : création d'un chemin piéton en lien avec le secteur de développement Les Coeudriers → chemin aménagé, servitudes de passage privé (RS253, RS1583, RS211856)
FM-9 (PDMD) : création d'un chemin piétonnier interquartier → chemin aménagé, pas de servitude
<i>Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité</i>

Fontaines

Patrimoine

RACN (PCAZ) : bâtiments protégés

Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site

Densification

4 (U-3 PDA / PCAZ) : développement du secteur Tevu, soumis à PQ, avec accès direct depuis la Grand-Rue et suppression des alignements obsolètes

Equip (programme d'équipement) : amélioration de l'accès aux bf en privilégiant une circulation en circuit pour les poids lourds, le réaménagement des gabarits de chaussée pour le Chemin de Bellevue et la Rue de l'Industrie et la réalisation d'aménagements piétons aux carrefours déterminants

Objectif : garantir la densification

Mobilité douce

B4-a (PDMD) : amélioration des accès aux pistes cyclables

C11-i (PDMD) : aménagement de bandes cyclables

C12-a (PDMD) : amélioration des accès à la piste cyclable et sécurisation des traversées piétonnes et cyclistes au droit du carrefour d'accès à la piscine

FO-1a (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité

FO-11 (PDMD) : aménagement d'une piste cyclable

Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité

Les Geneveys-sur-Coffrane

Patrimoine
RACN (PCAZ) : bâtiments protégés
<i>Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site</i>
Espace public
U/M-6 (PDA) : réaménagement de la place du village et des secteurs de la poste et de l'école afin de valoriser les cafés, commerces et services à la population, requalification de la Rue du 1 ^{er} Mars reliant ces polarités
<i>Objectif : requalifier l'espace-rue / l'espace public</i>
Densification
1a, 1b (U-3 PDA / PCAZ) : développement des secteurs La Rinche et Les Prélets, soumis à PQ
1c (U-3 PDA / PCAZ) : développement du secteur Verger Capitan, soumis à principes de planification
1d (U-3 PDA / PCAZ / Programme d'équipement) : développement du secteur Combaresson, soumis à principes de planification, et élargissement de l'accès existant sur le bf 1433
<i>Objectif : garantir la densification</i>
Mobilité douce
GEC-2a (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité
GEC-5, GEC-7 (PDMD) : sécurisation des traversées piétonnes et cyclistes
GEC-8 (PDMD) : création d'un chemin piéton reliant les terrains de sport et le secteur de développement La Rinche (soumis à PQ) → chemin partiellement aménagé, servitudes de passage privé (R1864, RS21465)
GEC-10 (PDMD) : création d'un chemin piéton en lien avec le secteur de développement Verger Capitan → chemin partiellement aménagé, servitude de passage privé (RS3944)
D8-a (PDMD) : sécurisation des déplacements cyclistes
<i>Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité</i>
Activités, équipements publics
U-7 (PDA / PCAZ) : développement du centre sportif
<i>Objectif : organiser la desserte et réserver les espaces fonctionnels</i>

Les Hauts-Geneveys

Patrimoine
RACN (PCAZ) : bâtiments protégés
<i>Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site</i>
Espace public
HG-2 (PDMD) : création d'une zone de rencontre devant l'école et la structure d'accueil
<i>Objectif : requalifier l'espace-rue / l'espace public</i>
Mobilité douce
A3-a (PDMD) : aménagement de bandes cyclables (voire une solution mixte piétons-vélos à la montée)
A3-b (PDMD) : sécurisation du carrefour de la jonction autoroutière pour les traversées cyclables
HG-1, HG-5 (PDMD) : sécurisation des déplacements piétons (par ex. modération de la vitesse, travail sur l'ambiance-rue)
HG-4 (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité
<i>Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité</i>

Montmollin

Patrimoine
RACN (PCAZ) : bâtiments protégés
<i>Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site</i>
Espace public
U/M-6 (PDA) : valorisation de l'espace public en supprimant certaines barrières et en améliorant l'arborisation et le mobilier urbain
<i>Objectif : requalifier l'espace-rue / l'espace public</i>
Mobilité douce
MO-1 (PDMD) : sécurisation de la traversée piétonne et de l'arrêt de bus
<i>Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité</i>

Le Pâquier

Patrimoine
RACN (PCAZ) : bâtiments protégés
<i>Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site</i>
Densification
11 (U-3 PDA / PCAZ) : développement du secteur La Combette, soumis à principes de planification, et aménagement d'un accès par La Combette
<i>Objectif : garantir la densification</i>
Mobilité douce
PA-1 (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité
PA-2 (PDMD) : création d'un chemin piéton en lien avec le secteur de développement La Combette → chemin partiellement aménagé, servitudes de passage privé (R1864, RS1230)
<i>Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité</i>

Savagnier

Patrimoine

Psites (PCAZ) : protection des composantes du site (bâtiments, transition forte avec la zone agricole, vergers haute qualité, jardins clos), périmètre d'évolution des constructions

RACN (PCAZ) : bâtiments protégés

Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site

Espace public

U/M-6 (PDA) : valorisation du centre du village en marquant l'espace-rue entre l'école, la laiterie et les futurs quartiers et en arborisant la cour de l'école

SA-3 (PDMD) : création d'une zone de rencontre devant l'école

Objectif : requalifier l'espace-rue / l'espace public

Densification

12a, 12b (U-3 PDA / PCAZ) : développement des secteurs Les Bandes et Grand Savagnier, soumis à PQ

12c, 12e (U-3 PDA / PCAZ) : développement des secteurs Verger Gaberel et Derrière la Ville, soumis à principes de planification

Objectif : garantir la densification

Mobilité douce

SA-1 (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité

SA-7 (PDMD) : création d'un chemin piéton interquartier

→ chemins partiellement aménagés, servitudes de passage privé (R1864, RS30301, RS30302, RS30449, RS2845)

Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité

Vilars

Patrimoine
RACN (PCAZ) : bâtiments protégés
<i>Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site</i>
Espace public
U/M-6 (PDA) : requalification de la traversée de localité en créant une continuité attractive entre l'école, le carrefour et les futurs quartiers
FVS-3a (PDMD) : création d'une zone de rencontre devant l'école
<i>Objectif : requalifier l'espace-rue / l'espace public</i>
Densification
13a, 13b (U-3 PDA / PCAZ) : développement des secteurs Verger Gerdie et Fin de Chavarnod, soumis à principes de planification
<i>Objectif : garantir la densification</i>
Mobilité douce
FVS-3b (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité
FVS-6 (PDMD) : création d'un chemin piéton reliant les secteurs Verger Gerdie et Fin de Chavarnod à l'école
→ pas de chemin, ni de servitude
<i>Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité</i>

Villiers

Patrimoine

PSites (PCAZ) : protection des composantes du site (bâtiments, transition forte avec la zone agricole, vergers haute qualité, jardins clos)

RACN (PCAZ) : bâtiments protégés

Objectif : préserver les qualités patrimoniales des bâtiments et du site

Mobilité douce

VI-1a (PDMD) : modération de la vitesse en traversée de localité

VI-8 (PDMD) : création d'un chemin piéton interquartier

→ pas de chemin, servitude de passage privé (RS 20976)

VI-9 (PDMD) : création d'un chemin piéton interquartier

→ pas de chemin, servitudes de passage privé (R230/79, RS 22841, RS 22842)

Objectif : valoriser la mobilité douce et répartir les espaces de mobilité

Activités, équipements publics

U-8 (PDA / PCAZ) : extension de la zone d'activités économiques Gimmel Rouages SA

Objectif : organiser la desserte et réserver les espaces fonctionnels